





## Vous souhaitez entrer en formation en soins infirmiers

Votre situation	Voie d'accès aux études	Informations
<p>Vous êtes en classe de Terminale ou déjà bachelier.ère</p> <p>→ vous relevez de <b>Parcoursup</b></p>		<p>Ouverture du site et informations sur les inscriptions à partir</p> <p>du 20 décembre 2019</p> <p><a href="http://www.parcoursup.fr">www.parcoursup.fr</a></p>
<p>Vous n'êtes pas bachelier.ère et vous justifiez d'une durée minimum de 3 ans de cotisation à un régime de protection sociale</p> <p>→ vous relevez de la <b>Formation Professionnelle Continue</b></p>		<p>Pré-inscriptions et téléchargement du dossier</p> <p>à partir du 06 novembre 2019 sur : <a href="http://www.pre-inscription.fr">www.pre-inscription.fr</a></p> <p>Dossier à nous retourner dûment rempli au plus tard le 21 février 2020</p> <p>Date de l'épreuve écrite le mercredi 25 mars 2020</p>

**N.B. Les 2 voies d'accès aux études sont possibles pour les bachelier.ère.s en reprise d'études avec 3 ans d'expérience professionnelle.**